



## La Commission de Venise

Initialement conçue comme un instrument de l'ingénierie constitutionnelle d'urgence dans un contexte de transition démocratique, elle a évolué progressivement vers une instance de réflexion juridique indépendante reconnue internationalement. Si la Commission est principalement connue pour ses avis juridiques et ses études transnationales, elle contribue à la diffusion d'un patrimoine juridique commun fondé sur les valeurs juridiques fondamentales du continent européen et au-delà, par le biais également de ses activités de coopération. Elle a mené avec succès un programme de formation des fonctionnaires de la région des Balkans pendant plus de dix ans, permettant ainsi le renforcement des capacités juridiques de plusieurs milliers de fonctionnaires d'une région en pleine transition démocratique.

## Les membres de la Commission

### Membres – 61

Albanie (1996), Algérie (2007), Allemagne (1990), Andorre (2000), Arménie (2001), Autriche (1990), Azerbaïdjan (2001), Belgique (1990), Bosnie-Herzégovine (2002), Brésil (2009), Bulgarie (1992), Chili (2005), Chypre (1990), Costa Rica (2016), Croatie (1997), Danemark (1990), Espagne (1990), Estonie (1995), États-Unis (2013), Fédération de Russie (2002), Finlande (1990), France (1990), Géorgie (1999), Grèce (1990), Hongrie (1990), Irlande (1990), Islande (1993), Israël (2008), Italie (1990), Kazakhstan (2011), Kirghizstan (2004), Kosovo (2014), Lettonie (1995), « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (1996), Liechtenstein (1991), Lituanie (1994), Luxembourg (1990), Malte (1990), Maroc (2007), Mexique (2010), Moldova (1996), Monaco (2004), Monténégro (2006), Norvège (1990), Pays-Bas (1992), Pérou (2009), Pologne (1992), Portugal (1990), République de Corée (2006), République tchèque (1994), Roumanie (1994), Royaume-Uni (1999), Saint-Marin (1990), Serbie (2003), Slovaquie (1993), Slovénie (1994), Suède (1990), Suisse (1990), Tunisie (2010), Turquie (1990), Ukraine (1997).

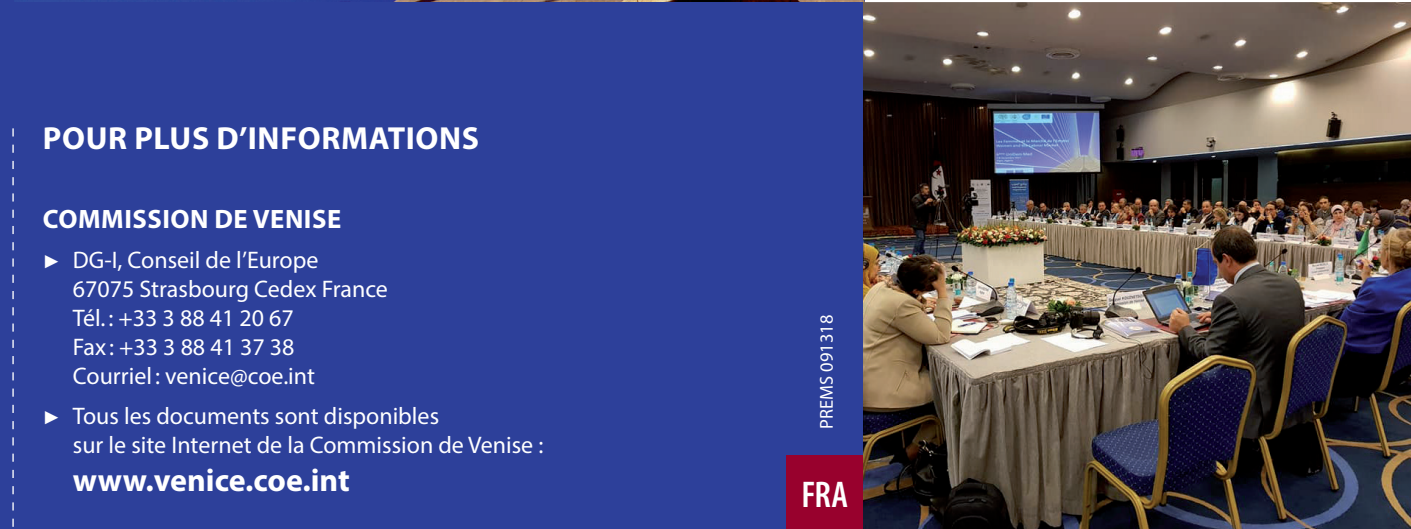
**Membre associé:** Belarus (1994)

**Observateurs:** Argentine (1995), Canada (1991), Japon (1993), Saint-Siège (1992), Uruguay (1995)

**Participants:** Union européenne, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (OSCE/BIDDH)

**Statut de Coopération spécial:** Palestine\*, Afrique du Sud

\* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### COMMISSION DE VENISE

► DG-I, Conseil de l'Europe  
67075 Strasbourg Cedex France  
Tél.: +33 3 88 41 20 67  
Fax: +33 3 88 41 37 38  
Courriel: [venice@coe.int](mailto:venice@coe.int)

► Tous les documents sont disponibles sur le site Internet de la Commission de Venise : [www.venice.coe.int](http://www.venice.coe.int)

FRA

[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée

Financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre par le Conseil de l'Europe



Campus UniDem pour les pays du Sud de la Méditerranée



CONSEIL DE L'EUROPE





## La modernisation de l'administration publique dans le sud de la Méditerranée : un vecteur essentiel de bonne gouvernance et d'efficacité de l'Etat

La qualité et l'efficacité de l'administration et des services publics sont essentielles pour assurer une stabilité démocratique. Cela présuppose que les citoyens et les usagers des services publics aient confiance dans les structures de l'Etat, et en particulier dans l'administration publique qui devrait opérer selon des règles et des procédures clairement énoncées tout en respectant le principe de la primauté du droit. D'autre part, les fonctionnaires publics devraient bénéficier d'un statut juridique et de conditions de travail adéquates; être conscients non seulement de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs et de leurs responsabilités envers les usagers.

La consolidation des institutions démocratiques et la mise à niveau de l'administration publique sont des axes prioritaires de réforme qui devraient prolonger les développements sur le plan constitutionnel et législatif. Dans ce sens le projet UniDem Med de la Commission de Venise cherche à jeter des ponts entre le droit et la pratique et s'inspire de la mission essentielle du Conseil de l'Europe notamment la défense des valeurs des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la démocratie.

## Le Campus UniDem Med : objectifs ambitieux et réalistes

Le Campus UniDem Med (Université pour la Démocratie) est un projet régional qui réunit de hauts fonctionnaires publics des deux rives de la Méditerranée, dans une perspective d'échanges d'expériences entre pairs et de renforcement des liens entre les administrations des pays participants. Il vise à contribuer à la bonne gouvernance à travers la consolidation des institutions et une administration publique toujours plus efficace qui opère selon les principes du respect des droits de l'homme et la primauté du droit. Lancé en septembre 2015 en coopération avec le Ministère de la réforme de l'administration et de la fonction publique du Royaume du Maroc, UniDem Med est devenu une des activités phares de coopération de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe dans la région sud-méditerranéenne.

## L'atout du projet UniDem Med : lier l'approche scientifique à l'échange concret d'expériences

Les séminaires de quatre jours visent à renforcer les capacités juridiques des hauts cadres de l'administration publique dans des domaines liés à la bonne gouvernance et à la primauté du droit ainsi qu'aux droits fondamentaux. L'équipe de formateurs est composée

d'experts ayant une expérience de terrain dans les domaines concernés ainsi que de professeurs d'université provenant de différents pays des deux rives de la Méditerranée. Les langues de travail sont l'anglais, le français, et l'arabe avec une interprétation simultanée assurée tout au long du séminaire. Les séminaires sont organisés sans frais pour les fonctionnaires choisis, qui reçoivent un certificat de participation.

## Des thèmes d'actualité choisis sur demande des pays partenaires pour résonner avec les réformes en cours

En tant que plateforme d'échanges entre hauts fonctionnaires des deux rives de la Méditerranée le projet a contribué au renforcement des institutions d'état et à la modernisation de la fonction publique en débattant des thèmes tels que la transparence de l'action publique, le gouvernement ouvert et la digitalisation des services, la simplification des procédures administratives, les questions d'égalité, de performance, d'intégrité et d'éthique au sein du service public. Toutes ses questions sont traitées sous le prisme des principes des droits de l'homme et d'Etat de droit et de démocratie que la Commission de Venise défend et promeut depuis sa création.

## Une méthode de travail participative et une sélection rigoureuse des participants

Les pays partenaires désignent à travers un coordinateur national du projet deux participants par pays. En fonction de la thématique choisie, experts des deux rives de la Méditerranée et délégations nationales du Sud de la Méditerranée présentent les avancées sur le plan juridique et constitutionnel et les meilleures pratiques sur le plan national et international. Les délégations nationales sont chargées de faire une présentation sur la situation spécifique de leur pays respectif en relation avec le thème du séminaire. Un grand espace est dédié ensuite à la discussion et à l'échange d'expériences concrètes entre pairs.

## Pays partenaires participants

Entre 50 et 60 hauts fonctionnaires participent à chaque séminaire en provenance de la région sud-méditerranéenne notamment: Algérie, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Palestine\* et Tunisie. Plus de 350 hauts fonctionnaires ont pu participer dans les séminaires UniDem qui constituent aujourd'hui un réseau de praticiens dans le domaine des réformes de l'administration publique.

## Coordination du projet

Le projet UniDem Med est coordonné par des points focaux nationaux qui décident du programme annuel des séminaires et de leurs thématiques à l'occasion d'une réunion annuelle. Cette réunion leur permet d'une part de faire le point sur l'impact des séminaires sur le plan national et d'autre part de discuter des questions de visibilité et de durabilité du réseau UniDem Med.



## Financement

Pour la période 2018-2020, le projet UniDem Med est financé dans le cadre du programme conjoint Conseil de l'Europe-Union européenne « Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le sud de la Méditerranée », Programme Sud III.

Ce programme régional est destiné à soutenir les réformes démocratiques dans les pays du sud de la Méditerranée en réponse à la demande des partenaires de la région. Il contribue à la création d'un espace juridique commun entre les deux rives de la Méditerranée par des activités allant du conseil législatif au renforcement des capacités institutionnelles via des réseaux et des échanges entre pairs.

Par les divers réseaux existants du Conseil de l'Europe, le Programme Sud III contribue à une meilleure coopération régionale entre l'Europe et ses partenaires du sud de la Méditerranée (Nord-Sud), et entre les pays du sud de la Méditerranée (Sud-Sud), dans les domaines liés aux droits de l'homme, à l'Etat de droit et à la démocratie.

## Liste des séminaires

Sept séminaires ont été organisés dans la période septembre 2015 – août 2018 notamment :

- ▶ Droits de l'homme et service public, 1<sup>er</sup> UniDem Med, 14-17 septembre 2015, Rabat, Maroc
- ▶ Gouvernement ouvert, 2<sup>e</sup> UniDem Med, 4-7 avril 2016, Rabat, Maroc
- ▶ Réforme du Statut général de la fonction publique, 3<sup>ème</sup> UniDem Med, 31 octobre – 3 novembre 2016, Rabat, Maroc
- ▶ Performance, mérite et égalité dans le service public, 4<sup>e</sup> UniDem Med, 27-30 mars 2017, Tunis, Tunisie
- ▶ Prévention de la corruption et promotion de l'intégrité dans le service public : expériences partagées, 5<sup>e</sup> UniDem Med, 25-25 septembre 2017, Skhirat, Maroc
- ▶ La femme et le marché de l'emploi, 6<sup>e</sup> UniDem Med, 7-8 novembre 2017, Alger, Algérie
- ▶ Améliorer la relation entre l'administration et les citoyens : un impératif démocratique, 7<sup>e</sup> UniDem Med, 23-26 avril 2018, Rabat, Maroc